



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

parcoursup

Mardi 16 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARCOURSUP 2024 : OUVERTURE DE LA PHASE D'INSCRIPTION ET DE FORMULATION DES VŒUX

Un mois après l'ouverture du nouveau site d'information [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr) permettant aux candidats de consulter l'offre de formation disponible, **la phase d'inscription et de formulation des vœux de Parcoursup débutera ce mercredi 17 janvier 2024 en début d'après-midi.**

La plateforme proposera comme l'an passé environ **23 000 formations reconnues par l'État, y compris de nombreuses formations en apprentissage**, pour permettre aux candidats de réaliser leur projet de poursuite d'études supérieures à la rentrée 2024.

Dans la continuité de la démarche d'amélioration en continu initiée par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, le site Parcoursup se modernise afin d'apporter les informations utiles aux candidats pour préparer leur projet d'orientation et favoriser l'accompagnement en proximité des lycéens et de leurs familles.

En particulier, plusieurs nouvelles fonctionnalités sont proposées sur le moteur de recherche des formations :

- **Favoris** : les candidats peuvent désormais conserver la mémoire de leur recherche de formations et apporter pour eux-mêmes des appréciations qu'ils pourront conserver et retrouver au moment de formuler leurs vœux (fonction « favoris ») ;
- **Rappel journées portes ouvertes** : pour ces formations conservées en favori, les candidats peuvent recevoir un rappel calendrier des journées portes ouvertes, événements importants à ne pas rater pour échanger sur leur projet avec des enseignants du supérieur et des étudiants ;
- **Compareur** : les candidats peuvent également comparer plus facilement les formations entre elles sur des points considérés comme importants par les candidats et leurs familles : par exemple, le statut de la formation (public/privé), les frais de scolarité, le niveau de la demande, l'existence d'un internat, l'éligibilité de la formation à accueillir des étudiants boursiers ou encore l'existence d'un label délivré par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur ;
- **Calendrier** : pour faciliter les démarches des usagers, en partenariat avec Service-Public.fr, un [module calendrier](#) est proposé, permettant aux lycéens et aux étudiants, mais aussi aux parents de visualiser sur leur agenda en ligne les dates clés de Parcoursup.

Pour les formations en apprentissage, des services sont également proposés pour faciliter les prises de rendez-vous ou les contacts avec les employeurs ou encore pour accéder aux entreprises qui recrutent en alternance.

L'ensemble de ces évolutions permettent ainsi de renforcer l'accompagnement à la construction progressive du projet d'orientation et au choix, associant les informations disponibles sur Parcoursup et les échanges concrets, en proximité, au lycée d'abord, avec l'appui de leur professeur principal et des psychologues de l'éducation nationale, mais aussi avec les acteurs du supérieur.

Les candidats auront jusqu'au jeudi 14 mars 2024 inclus pour formuler 10 vœux maximum, non hiérarchisés, puis jusqu'au mercredi 3 avril 2024 inclus pour finaliser leur dossier et confirmer leurs vœux. Après l'analyse des dossiers par les enseignants des formations supérieures, **les candidats recevront une réponse pour chacun de leurs vœux le 30 mai 2024** et les propositions d'admission seront envoyées tout au long de la phase d'admission principale, qui sera close le 12 juillet 2024, à l'issue des résultats du baccalauréat.

Comme chaque année, les lycéens bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les équipes éducatives de leur établissement. A l'initiative d'Amélie Oudéa-Castera, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des outils et des ressources ont été communiqués aux lycées, qui permettront aux équipes éducatives d'organiser dès ce mois de janvier des sessions d'information dédiées à Parcoursup en direction des lycéens et de leurs parents.

Parallèlement, [plus d'une vingtaine de sessions de tchats et lives](#) ainsi qu'une page « **[Nos conseils pour formuler vos vœux](#)** » avec des [vidéos tutorielles](#) sont également proposées aux candidats et aux familles.

A noter que cette année, pour améliorer la qualité du recrutement dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), en partenariat avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, plusieurs sessions dédiées aux formations en soins infirmiers seront organisées pour donner l'occasion aux lycéens d'échanger avec des professionnels des IFSI et des étudiants. De même, pour permettre aux candidats intéressés par cette formation de vérifier leur motivation, **un questionnaire d'auto-positionnement**, élaboré avec les directeurs d'IFSI, sera obligatoire pour tout candidat, en plus de **la lettre de motivation** qu'ils devront **renseigner dans leur dossier, au regard des attendus de cette formation.**

Enfin, les services d'assistance des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont mobilisés et seront disponibles à compter du 17 janvier pour accompagner les candidats et répondre à leurs questions :

- le numéro vert 0 800 400 070 (accessible aux personnes sourdes ou malentendantes) ;
- la messagerie « contact » depuis le dossier Parcoursup ;
- les réseaux sociaux de Parcoursup (Twitter, Facebook, Instagram).

Pour compléter l'information de tous, à compter du 17 janvier 2024, les résultats complets de la campagne Parcoursup 2023 seront ouverts en [opendata](#) par le service statistique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et rendus aisément disponibles via un outil de datavisualisation accompagné de sa carte interactive.

Ces données seront accessibles via : <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata/?disjunctive.fili&sort=tri>

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr